



Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2013

Le Comité Directeur de l'A.S.C.
Toulouse, le jeudi 16 mai 2013

Les **membres actifs** de l'ASC ayant adhéré à l'association **depuis plus de 6 mois** au jour de l'assemblée sont **conviés à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Sportive et Culturelle du CNES** qui se déroulera selon les conditions suivantes :

Quand	Lundi 10 juin 2013, de 12h30 à 13h50 (merci d'arriver 10 minutes avant pour remplir la feuille de présence)
Où	Salle Léonard de Vinci (site du CST)
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none">- Bilan moral 2012 (présenté par le président) et vote- Bilan financier 2012 (présenté par le Trésorier, en présence de l'expert comptable) et vote- Activités et budget 2013- Nouveaux statuts / nouveau règlement intérieur- Perspectives 2013 (et préparation de la rentrée de septembre)- Élection du nouveau bureau- Questions diverses <p>L'AG pourra également délibérer sur toute question transmise au secrétaire (au moins 15 j avant l'AG, afin d'être portée à l'ordre du jour définitif).</p>
Participation	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents ASC par les présents, avec vérification des pouvoirs et des inscriptions ASC.
PJ	Les documents soumis au vote seront consultables par les adhérents une semaine avant l'AG sur le site de l'association : http://asc-cnes.asso.fr

Venez vous informer et donner votre avis sur le fonctionnement de notre association, et pourquoi pas, vous proposer pour apporter une **aide** ponctuelle ou plus continue à son animation.

En effet, l'ASC fonctionne grâce à l'**engagement de bénévoles** qui apportent une contribution à différents sujets : informatique, locaux, assurance, inscriptions, communication, trésorerie...

En particulier il est **impératif de renforcer le Comité Directeur**.

L'idéal est de proposer votre candidature avant l'AG, typiquement via un courriel à "ASC Comite-directeur".

En cas d'impossibilité de participer à l'AG, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'ASC. Pour cela établissez le pouvoir ci dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG.

AG ASC : POUVOIR (5 maximum par mandant)

Conformément aux statuts de l'ASC,

je soussigné _____ n°A.S.C. _____

donne pouvoir à M _____

de me représenter et de voter à l'Assemblée Générale ordinaire du **lundi 10 juin 2013**

Le :	à :	"bon pour pouvoir" + visa